

Accusé de réception en préfecture
044-214401903-20100330-de-100330-20-DE
Date de signature : -
Date de réception : 01/04/2010

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2010

## **OBJET : MAISON DE LA PETITE ENFANCE – ATTRIBUTION DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE**

**Madame Malika ZENAIDI, Adjointe déléguée à l'Enfance et à la Jeunesse, expose :**

Par délibération en date du 29 juin 2009, le Conseil Municipal a validé le lancement d'un concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse pour la construction d'une maison de la petite enfance, sur la tenue Briand, sise entre les rues du Docteur Luneau et du Petit Anjou.

Après envoi d'un avis d'appel à concurrence, 101 équipes de maîtrise d'œuvre se sont portées candidates.

Après un travail d'analyse et de synthèse réalisé par la commission technique, le jury de concours s'est réuni dans un premier temps le 6 octobre 2009 afin de sélectionner 3 candidats admis à présenter un projet.

Un dossier de consultation a donc été adressé aux équipes suivantes afin qu'elles puissent réaliser leur esquisse :

- ▶ équipe n°66 : BESSEAU-MICHEAU Architectes
- ▶ équipe n°97 : ALDO Architecture
- ▶ équipe n°78 : LABATUT Architectes

Dans un second temps et après analyse des esquisses de façon anonyme, le jury s'est à nouveau réuni le 9 février 2010 afin de proposer un classement des projets après avoir formulé un avis motivé.

Le jury a proposé le classement suivant :

- 1 ▶ BESSEAU-MICHEAU Architectes
- 2 ▶ ALDO Architecture
- 3 ▶ LABATUT Architectes

Il est proposé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la maison de la petite enfance à l'équipe BESSEAU-MICHEAU Architectes (Mandataire), Architecture Environnement, Gaudin Ingénierie, Denis Rousseau, SERBA, Isocrate, ITAC, GCA Ingénierie, BEGC pour un montant de 586 000 € H.T. soit 700 856 € T.T.C. Les missions confiées au groupement de maîtrise d'œuvre comprennent les missions de base plus les missions « Exécution » et « Ordonnancement Pilotage et Coordination » ainsi que trois missions complémentaires : « Mobilier », « Signalétique » et « Coût global ». Enfin, il vous est proposé de fixer l'enveloppe prévisionnelle des travaux à 3 770 000 € H.T., telle que définie au programme.

Je vous propose d'autoriser Monsieur le Maire ou moi-même à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la maison de la petite enfance à Saint-Sébastien-sur-Loire pour un montant de 586 000 € H.T. soit 700 856 € T.T.C.

**Le Conseil Municipal, après délibéré à l'unanimité  
accepte les propositions énoncées ci-dessus**

Exécutoire le

Pour copie certifiée conforme  
Fait à Saint-Sébastien-sur-Loire  
Le 31 mars 2010

**LE MAIRE**  
**Pour le Maire**  
**l'Adjoint Délégué**

**LE MAIRE**  
**Pour le Maire**  
**l'Adjoint Délégué**

*signé*

*signé*

**Malika ZENAID**

**Malika ZENAIDI**